

Pour l'utilisateur

Notice d'emploi



calorMATIC 470

Régulateur avec sonde extérieure

FR, BEfr, CHfr

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

Sommaire

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Consignes générales de sécurité	3
1.3	Marquage CE.....	4
1.4	Utilisation conforme	4
2	Remarques relatives à la documentation.....	5
2.1	Respect des documents applicables	5
2.2	Conservation des documents	5
2.3	Validité de la notice.....	5
2.4	Nomenclature	5
3	Vue d'ensemble des appareils	5
3.1	Structure de l'appareil.....	5
3.2	Plaque signalétique	5
3.3	Numéro de série	5
3.4	Fonction de régulation	5
3.5	Fonction de protection antigel	6
4	Utilisation	6
4.1	Structure de commande	6
4.2	Concept de commande	8
4.3	Vue d'ensemble des possibilités de réglage et de relevé.....	9
5	Fonctions de commande et d'affichage	9
5.1	Informations.....	10
5.2	Réglages.....	11
5.3	Modes	16
5.4	Modes de fonctionnement spéciaux	18
5.5	Messages	19
6	Maintenance et élimination des dérangements	20
6.1	Nettoyage du régulateur	20
6.2	Identification et résolution des défauts	20
7	Mise hors fonctionnement.....	20
7.1	Remplacement du régulateur	20
7.2	Recyclage et mise au rebut	20
8	Garantie et service après vente	20
8.1	Garantie	20
8.2	Service après-vente.....	21
9	Caractéristiques techniques	21
9.1	Régulateur	21
9.2	Résistances de sonde	21
Annexe	23
A	Modes	23
B	Vue d'ensemble des niveaux de commande.....	23
Index	28

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation par un installateur spécialisé

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement.

1.2.2 Danger de mort dû à une contamination de l'eau potable

A des fins de protection contre les infections causées par des agents pathogènes (légionelles), le régulateur est équipé d'une fonction de protection contre les légionelles. Lorsque la fonction de protection contre les légionelles est activée, l'eau est réchauffée dans le ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à 60 °C pendant au moins une heure. L'installateur agréé active la fonction de protection contre les légionelles lors de l'installation du régulateur.

- Demandez à l'installateur agréé s'il a activé la fonction de protection contre les légionelles.

- Faites vous expliquer par l'installateur agréé comment agit la fonction de protection contre les légionelles.

1.2.3 Risques de brûlures avec l'eau chaude sanitaire

Il existe un risque d'ébouillement aux points de puisage d'eau chaude lorsque les températures de consigne sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourent un risque même avec des températures moins élevées.

- Sélectionnez une température de consigne raisonnable.

Si la fonction de protection anti-légionelles est activée, demandez à votre installateur spécialisé :

- à quel moment la protection anti-légionelles se déclenche,
- à quel moment l'eau chaude redescend à la température désirée,
- si l'installation de chauffage comporte une vanne mélangeuse pour éviter les brûlures,
- ce qu'il faut faire pour éviter les brûlures.

1.2.4 Risque de dysfonctionnement

- Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.
- Exploitez uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique.
- Sollicitez immédiatement une intervention en cas d'anomalie ou de dommages présentant un risque pour la sécurité.

1.2.5 Dommage causé par le gel en raison de l'arrêt de l'appareil

Si vous arrêtez l'installation de chauffage, il se peut que certaines zones de l'installation soient endommagées par le gel.

- Ne débranchez pas la chaudière du réseau électrique.
- Laissez l'interrupteur principal de l'installation de chauffage en position « 1 ».

1.2.6 Dommages causés par le gel suite à une température ambiante trop faible

Si une température ambiante trop faible est réglée dans certaines pièces, il se peut que le gel endommage certaines parties de l'installation de chauffage.

- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- ▶ Observez la fonction de protection antigel.

1.2.7 Risque de dommages sous l'effet de l'humidité et des moisissures en cas de renouvellement de l'air insuffisant

L'humidité ou les moisissures peuvent provoquer des dommages dans les pièces fortement isolées, où l'air n'est pas suffisamment renouvelé.

- ▶ Aérez régulièrement les pièces en ouvrant les fenêtres et activez la fonction **Aération de la pièce** pour faire des économies d'énergie.

En présence d'un appareil de ventilation (VMC) :

- ▶ Ne coupez pas l'alimentation électrique de la VMC.
- ▶ Procédez au nettoyage et à la maintenance de l'appareil de ventilation (VMC) conformément à la notice de la VMC.

1.3 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

1.4 Utilisation conforme

État de la technique

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce régulateur permet de piloter une installation de chauffage comportant une chaudière Vaillant avec interface eBUS en fonction d'une sonde extérieure et de périodes programmables.

Le régulateur peut aussi piloter la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé à l'installation.

En présence d'une pompe de circulation, le régulateur peut commander l'alimentation en eau chaude via la circulation.

Le régulateur peut aussi piloter une VMC raccordée en fonction de périodes programmables, par le biais d'une interface eBUS.

Utilisation non conforme

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

Respect de la notice

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'emploi, d'installation et de maintenance de l'appareil Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents applicables

- Il est impératif de se conformer à toutes les notices d'emploi qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement aux produits suivants :

VRC 470/4 – référence d'article

Belgique	0020108128
Suisse	0020108128
France	0020108128

2.4 Nomenclature

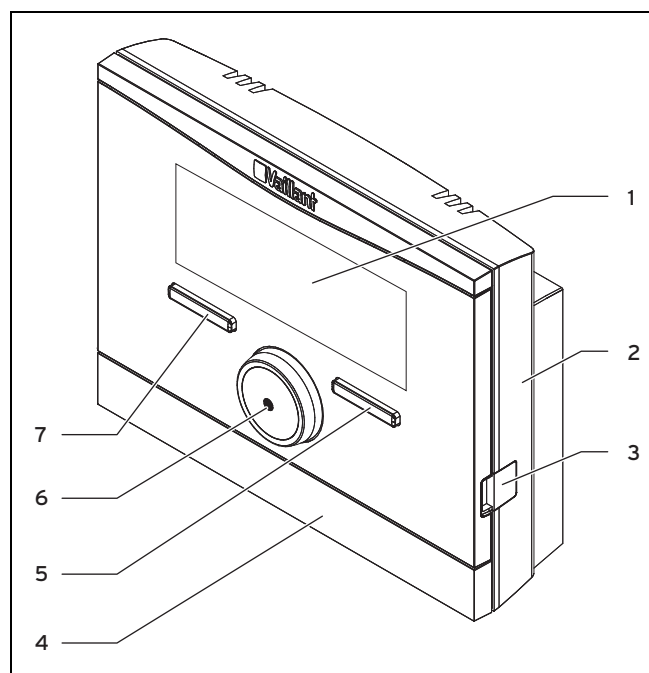
Le terme de pompe à chaleur est utilisé quand aucune distinction n'est faite entre les différentes pompes à chaleur.

Le terme de pompe à chaleur hybride est utilisé quand la pompe à chaleur **VWS 36/4 230V** ou **VWL 35/4 S 230V** est concernée.

Le terme de pompe à chaleur monobloc est utilisé quand la pompe à chaleur **VWL 85/2 A 230V**, **VWL 115/2 A 230V** ou **VWL 115/2 A 400V** est concernée.

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Structure de l'appareil



1 Affichage

2 Socle mural

- | | | | |
|---|----------------------------|---|----------------------------|
| 3 | Prise de diagnostic | 6 | Sélecteur |
| 4 | Panneau du socle mural | 7 | Touche de sélection gauche |
| 5 | Touche de sélection droite | | |

3.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du régulateur et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.3 Numéro de série

Vous pouvez retrouver la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Pour afficher le numéro de série, sélectionnez **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

3.4 Fonction de régulation

Le régulateur pilote l'installation de chauffage **Vaillant** et la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude de l'intérieur de votre logement.

En présence d'un appareil de ventilation (VMC), le régulateur pilote également la ventilation. Vous pouvez donc commander l'appareil de ventilation depuis la pièce où se trouve le régulateur.

3.4.1 Installation de chauffage

3.4.1.1 Chauffage.

Le régulateur vous permet de régler la température désirée à différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température montée à l'extérieur. La sonde de température mesure la température extérieure et transmet les valeurs correspondantes au régulateur. Si la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage **Vaillant**. Lorsque la température extérieure augmente, le régulateur abaisse la température de départ. Le régulateur réagit ainsi aux fluctuations de la température extérieure et agit sur la température de départ pour maintenir une température ambiante constante, conforme à la température que vous avez réglée.

3.4.1.2 Rafraîchissement

La sonde de température ambiante mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est supérieure à la température désirée paramétrée, le régulateur abaisse la température de départ.

4 Utilisation

3.4.1.3 Aération

En cas de raccordement d'une VMC, le régulateur peut piloter la fonction de ventilation.

Le régulateur permet de définir le niveau de ventilation désiré ainsi que la durée de ventilation.

3.4.1.4 Module mélangeur VR 61/4

En présence d'un module mélangeur **VR 61/4** raccordé, le régulateur peut piloter deux circuits de chauffage :

- Pilotage différencié de deux circuits de chauffage, par ex. **Circuit 1** pour un bâtiment à foyer unique et **Circuit 2** pour un studio indépendant intégré à la maison.
- Pilotage différencié de deux circuits de chauffage dans un logement, par ex. **Circuit 1** pour les radiateurs et **Circuit 2** pour un chauffage au sol.

3.4.1.5 Gestionnaire hybride

Si une pompe à chaleur est raccordée, le gestionnaire hybride cherche à couvrir les besoins en énergie signalés en optimisant les coûts, en fonction des possibilités techniques.

Le gestionnaire hybride orienté coûts cherche le générateur de chaleur le plus adapté aux besoins énergétiques sur la base des tarifs paramétrés.

Le gestionnaire hybride à point de bivalence cherche le générateur de chaleur le plus adapté sur la base de la température extérieure.

Le gestionnaire hybride s'allume lorsque le système signale des besoins en énergie et relaie la demande en direction du générateur de chaleur. Le gestionnaire hybride détermine lui-même le générateur de chaleur auquel il doit s'adresser.

3.4.2 Préparation

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon.

3.4.3 Circulation

Si une pompe de circulation est intégrée dans l'installation de chauffage, il est également possible de régler des plages horaires relatives à la circulation. Pendant la plage horaire réglée, l'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire circule vers les robinets d'eau puis retourne au ballon d'eau chaude sanitaire. Si vous ouvrez par ex. un robinet d'eau pendant ce temps, de l'eau chaude s'écoule immédiatement du robinet d'eau.

3.5 Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

- descend en dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la chaudière après la temporisation de la protection antigel et règle la température ambiante désirée sur 5 °C.
- est supérieure à 4 °C, le régulateur n'enclenche pas la chaudière, mais surveille la température extérieure.



Remarque

Votre installateur agréé effectue le réglage de la temporisation de la protection antigel lors de l'installation.

3.5.1 Fonction de protection antigel étendue

Si une pompe à chaleur est raccordée et que vous activez le mode **Rafraîchissement**, l'installation bénéficie en plus d'une fonction de protection antigel étendue.

- Si la température extérieure reste inférieure à 4 °C pendant plus de 10 minutes, le régulateur désactive le mode **Rafraîchissement**.

4 Utilisation

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveau d'accès pour l'utilisateur

Le niveau d'accès pour l'utilisateur vous permet d'accéder aux informations importantes et vous offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales. Une structure de menus vous permet d'accéder à des valeurs pouvant être réglées ou uniquement relevées.

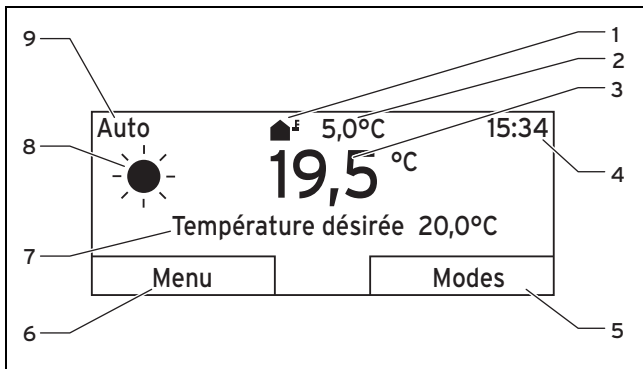
4.1.2 Niveau d'accès installateur spécialisé

Le niveau d'accès pour l'installateur agréé permet à l'installateur agréé de régler d'autres valeurs pour l'installation de chauffage. Ces réglages ne peuvent être effectués que par une personne disposant de connaissances techniques, ce niveau est donc protégé par un code.

4.1.3 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en quatre niveaux. Il existe trois niveaux de sélection et un niveau de réglage. L'affichage de base permet de passer au niveau de sélection 1 et, de là, vous pouvez accéder au niveau inférieur ou supérieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne accès au niveau de réglage.

4.1.4 Affichage de base



- | | |
|--|--|
| 1 Symbole de la température extérieure actuelle | 6 Fonction actuelle de la touche de sélection gauche |
| 2 Température extérieure actuelle | 7 Réglage désiré (par ex. Temp. désirée Hiver) |
| 3 Température ambiante actuelle | 8 Symbole du mode Auto |
| 4 Heure | 9 Mode paramétré |
| 5 Fonction actuelle de la touche de sélection droite | |

L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuelles de l'installation de chauffage. Si vous effectuez un réglage au niveau du régulateur, l'écran bascule de l'affichage de base à l'affichage relatif au nouveau réglage.

L'affichage de base apparaît si vous

- appuyez sur la touche de sélection gauche et que vous quittez donc le niveau de sélection 1.
- n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

L'affichage de base indique les principaux états de l'installation, à savoir le chauffage, le rafraîchissement ou la ventilation et le mode correspondant, ainsi que l'état de la plage horaire programmée (période).

Si votre installation de chauffage comporte deux circuits de chauffage indépendants, l'installateur spécialisé spécifie, lors de l'installation, si l'affichage de base indique les valeurs relatives au **Circuit 1** ou au **Circuit 2**.

4.1.4.1 Symboles du mode Auto

Symbole	Signification
	Mode Confort : pendant une plage horaire définie
	Mode Réduit : en dehors d'une plage horaire définie

4.1.4.2 Fonction de touche programmable

Les deux touches de sélection ont une fonction de touche programmable. Les fonctions actuelles des touches de sélection figurent sur la ligne inférieure de l'écran. La fonction des touches de sélection gauche et droite change selon le niveau de sélection, l'entrée ou la valeur activée au sein de la structure des menus.

Si vous appuyez par ex. sur la touche de fonction gauche, la fonction associée à la touche gauche passe de **Menu** à **Retour**.

4.1.4.3 Menu

Si vous pressez la touche de sélection gauche **Menu**, vous passez de l'affichage de base au niveau de sélection 1 de la structure des menus.

4.1.4.4 Mode de fonctionnement

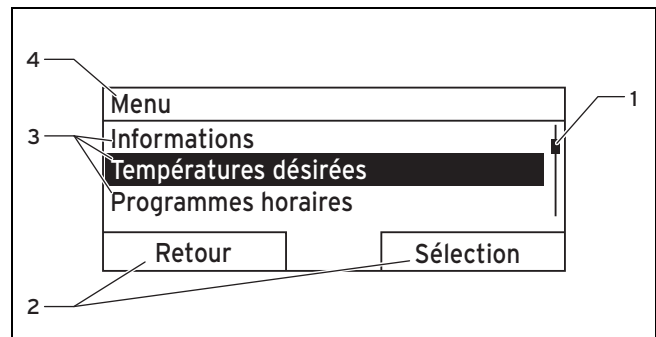
Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Modes**, vous passez directement de l'affichage de base aux réglages accessibles dans l'option **Modes**.

4.1.4.5 Réglage désiré

Le texte affiché à l'écran change selon le réglage de base sélectionné, par ex. :

- Avec le réglage de base **Chauffage**, c'est **Temp. désirée Hiver** qui apparaît.
- Avec le réglage de base **Rafraîchissement**, c'est **Temp. désirée Été** qui apparaît.
- Il peut aussi ne pas y avoir de texte à l'écran en fonction du mode sélectionné.
- Avec le réglage de base **Ventilation**, c'est le niveau de ventilation qui apparaît.

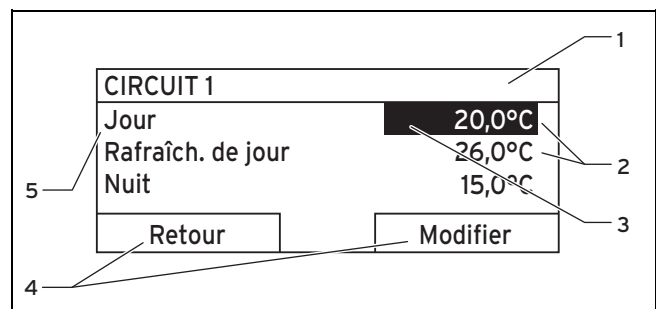
4.1.5 Niveau de sélection



- | | |
|---|--------------------------------|
| 1 Barre de défilement | 3 Liste du niveau de sélection |
| 2 Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche | 4 Fonction de sélection |

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4.1.6 Niveau de réglage



- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1 Niveau de sélection actuel | 4 Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche |
| 2 Valeurs | 5 Niveau de réglage |
| 3 Surbrillance (sélection actuelle) | |

4 Utilisation

Au niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4.2 Concept de commande

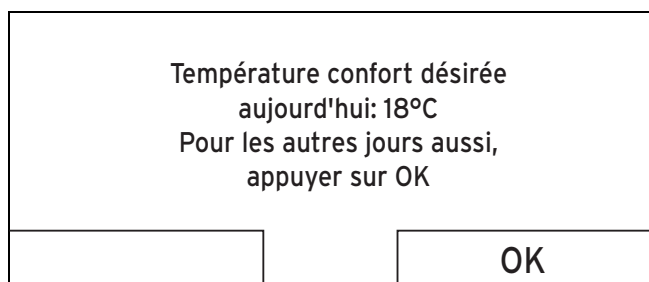
Le régulateur comporte deux touches de sélection et un sélecteur.

Le niveau de sélection, le niveau de réglage ou le paramètre activé s'affiche en surbrillance à l'écran, avec des caractères clairs sur fond sombre. Si une valeur est en surbrillance et qu'elle clignote, cela signifie qu'elle peut être modifiée.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base réapparaît à l'écran.

4.2.1 Exemple : séquence de commande depuis l'affichage de base

L'affichage de base vous permet de modifier directement le paramètre **Température désirée** pour le jour actuel en tournant le sélecteur.



L'écran affiche une invite qui demande si la **température désirée** doit être modifiée uniquement pour le jour en cours ou de façon permanente.

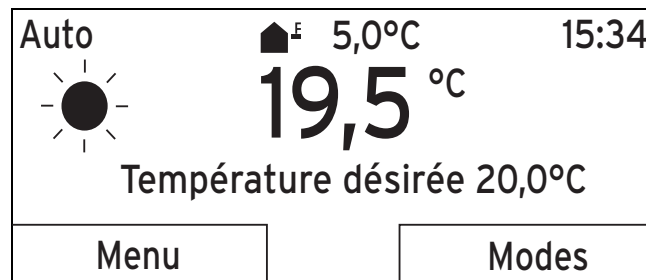
4.2.1.1 Modification du paramètre Température de confort désirée uniquement pour le jour actuel

- ▶ Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base après 12 secondes. La température désirée réglée est uniquement valable jusqu'à la fin de la plage horaire active du jour actuel.

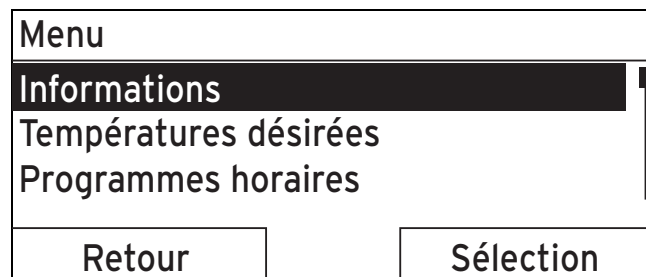
4.2.1.2 Modification permanente de la température de confort désirée

1. Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
2. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base. La modification du paramètre « Température de confort désirée » est effective.

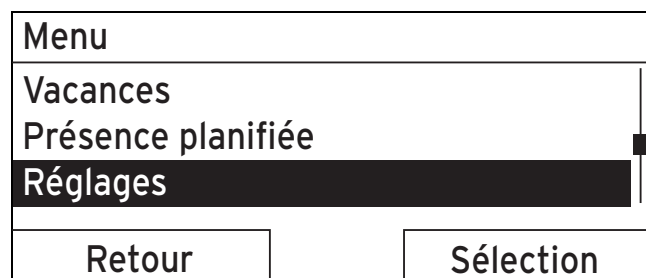
4.2.2 Exemple de manipulation, modification de la date



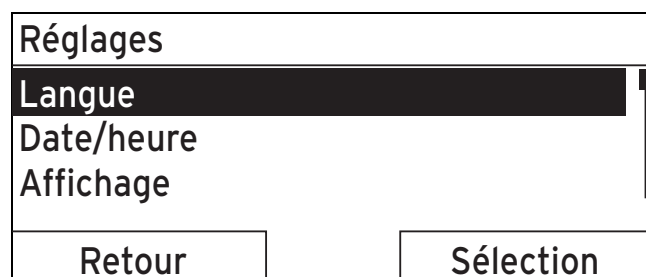
1. Si l'affichage de base ne figure pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** jusqu'à ce que l'affichage de base apparaisse.
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Menu**.
 - ◁ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Sélectionner** (le niveau de sélection immédiatement inférieur).



3. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Réglages**.



4. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◁ Le régulateur bascule alors sur le niveau de sélection 2.



5. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Date/Heure**.

Réglages	
Langue	
Date/heure	
Affichage	
Retour	Sélection

6. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
- ◁ Le régulateur bascule alors sur le niveau de réglage **Date**. La valeur correspondant au jour est en surbrillance. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Modifier** (la valeur).

Date/heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Retour	Modifier

10. Si la valeur en surbrillance est correcte, appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection droite **Ok**.
- ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour**.
11. Appuyez à plusieurs reprises sur la touche de sélection gauche **Retour** pour revenir au niveau de sélection immédiatement supérieur, puis passer du niveau de sélection 1 à l'affichage de base.

Date/heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Retour	Modifier

7. Appuyez sur la touche de sélection droite **Modifier**.
- ◁ La valeur en surbrillance se met à clignoter et vous pouvez la modifier en agissant sur le bouton tournant.
 - ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Annuler** (la modification), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Ok** (pour valider la modification).

4.3 Vue d'ensemble des possibilités de réglage et de relevé

4.3.1 Aperçu des modes

Le mode actif figure en haut à gauche de l'affichage de base.

La touche de sélection droite permet de passer directement de l'affichage de base à l'écran de paramétrage **Modes**.

Si vous avez activé un mode de fonctionnement spécial, ce mode spécial apparaît sur l'affichage.

Modes (→ page 23)

4.3.2 Vue d'ensemble des niveaux de commande

Si **Circuit 1** et **Circuit 2** figurent dans le chemin d'accès du tableau, la description fonctionnelle s'applique aux deux circuits de chauffage.

Vue d'ensemble des niveaux de commande (→ page 23)

Date/heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Annuler	OK

8. Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.

5 Fonctions de commande et d'affichage

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

Si le **CIRCUIT 1** et le **CIRCUIT 2** sont mentionnés dans le chemin d'accès, la description fonctionnelle s'applique aux deux circuits de chauffage.

La touche de sélection gauche **Menu** permet d'accéder directement aux fonctions de commande et d'affichage.

Date/heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Annuler	OK

9. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok** pour valider la modification.
- ◁ La date modifiée est enregistrée dans le régulateur.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.1 Informations

5.1.1 Relevé de l'état de l'installation

Menu → Informations → Etat de l'installation

- L'option **Etat de l'installation** permet d'accéder à la liste des valeurs actuelles du système.

Elle donne également des informations sur les plages horaires actives (**AUTO jusqu'à**) et les exceptions aux programmes horaires qui ont été spécifiées à l'aide des fonctions **Vacances** et **Présence**.

Certaines valeurs peuvent être réglées directement dans **Etat de l'installation**, notamment les températures désirées pour les paramètres **Temp. désirée confort**, **Temp. désirée réduit** et **Temp. désirée été**. Toutes les autres valeurs doivent être réglées à d'autres endroits de la structure des menus, comme indiqué dans les chapitres suivants.

5.1.2 Relevé de la liste des messages d'état

Menu → Informations → Etat de l'installation → Etat actuel

- La valeur **OK** apparaît sous **Etat actuel** si aucune maintenance n'est nécessaire et qu'aucun défaut n'est survenu. Si une erreur s'est produite ou qu'un entretien est parvenu à échéance, le paramètre **Etat actuel** indique **Pas ok**. Dans ce cas, la touche de sélection droite est pourvue de la fonction **Afficher**. Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Afficher**, la liste des messages d'état apparaît à l'écran.

5.1.3 Solaire

Si un module solaire **VR 68/2** ou une station solaire **VMS** est raccordée, le point **Etat de l'installation** comporte des entrées supplémentaires.

Menu → Informations → Etat de l'installation → Temp. départ solaire

- Cette fonction vous permet de relever la température actuelle au niveau de la sonde de température du capteur.

Menu → Informations → Etat de l'installation → Energie solaire acc.

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie solaire accumulée.

Menu → Informations → Etat de l'installation → Reset cumul

- Si fonction **Reset cumul** est réglée sur **Oui** et que vous appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**, le rendement solaire, c'est-à-dire l'énergie solaire cumulée, est ramené à 0 kWh. Au bout de 30 secondes, le paramètre rebascule automatiquement de **Oui** à **Non**. Cela s'applique uniquement à la station solaire **VR 68/2**.

5.1.4 Pompe à chaleur

En cas de raccordement d'une pompe à chaleur, le point **Etat de l'installation** comporte des entrées supplémentaires.

5.1.4.1 Visualisation de l'énergie géothermique accumulée

Menu → Informations → Etat de l'installation → Energie géothermique accumulée

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie géothermique accumulée.

5.1.4.2 Réinitialisation de l'énergie géothermique accumulée

Menu → Informations → Etat de l'installation → Reset cumul

- Si vous sélectionnez le réglage **Oui** pour la fonction **Reset cumul**, et que vous pressez la touche de sélection droite **Ok**, l'énergie environnementale accumulée jusqu'à présent est réinitialisée et ramenée à 0 kWh. Après 30 secondes, le réglage **Oui** revient automatiquement sur **Non**.

5.1.4.3 Visualisation de la consommation électrique

Menu → Informations → Etat de l'installation → Consommation élec.

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée.

5.1.4.4 Réinitialisation de la consommation électrique

Menu → Informations → Etat de l'installation → Reset cumul

- Si vous sélectionnez le réglage **Oui** pour la fonction **Reset cumul**, et que vous pressez la touche de sélection droite **Ok**, la consommation électrique cumulée jusqu'à présent est réinitialisée et ramenée à 0 kWh. Après 30 secondes, le réglage **Oui** revient automatiquement sur **Non**.

5.1.5 Visualisation de l'humidité ambiante actuelle

Menu → Informations → Etat de l'installation → Humidité amb. act.

- Cette fonction permet de connaître l'humidité ambiante actuelle. Le régulateur comporte une sonde de mesure de l'humidité de l'air ambiant.

5.1.6 Visualisation du point de rosée actuel

Menu → Informations → Etat de l'installation → Point de rosée actuel

- Cette fonction vous permet de visualiser le point de rosée actuel. Le point de rosée correspond à la température à laquelle la vapeur d'eau de l'air se condense et se dépose sur les objets.

5.1.7 Visualisation du triVAI

Menu → Informations → Etat de l'installation → triVAI

- En cas de raccordement d'une pompe à chaleur hybride, vous pouvez utiliser la fonction **triVAI**.

Cette fonction vous permet de savoir si les besoins énergétiques actuels sont couverts par la pompe à chaleur (valeur

supérieure à 1) ou par l'appareil de chauffage auxiliaire (gaz, fioul ou électrique) (valeur inférieure à 1).

5.1.8 Visualisation des statistiques solaires

Menu → **Informations** → **Energie solaire acc.**

- Le graphique associé au paramètre **Energie solaire acc.** indique l'énergie solaire mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.
- Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.9 Visualisation des statistiques environnementales

Menu → **Informations** → **Energie géothermique accumulée**

- Le graphique associé au paramètre **Energie géothermique accumulée** indique l'énergie géothermique mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.
- Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.10 Visualisation des statistiques électriques

Menu → **Informations** → **Consommation élec.**

- Le graphique associé au paramètre **Consommation élec.** indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.
- Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.11 Consulter les coordonnées de l'installateur agréé

Menu → **Informations** → **Contact**

- Si l'installateur agréé a enregistré son nom de société et son numéro de téléphone lors de l'installation, vous pouvez consulter ces données sous **Contact**.

5.1.12 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

Menu → **Informations** → **Numéro de série**

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler les températures souhaitées pour le circuit de chauffage et la production d'eau chaude.

En cas de raccordement d'un module mélangeur **VR 61/4**, le point **Températures désirées** fait aussi apparaître **Circuit 2**. Le point **Circuit 2** offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le point **Circuit 1**.

Si une pompe à chaleur est raccordée et que la fonction de rafraîchissement est disponible, le point **Circuit 1** (et éven-

tuellement **Circuit 2**) comporte une option **Temp. désirée été**.

5.2.1.1 Circuit de chauffage



Attention !

Risque d'endommagements causés par le gel !

Si les pièces ne sont pas suffisamment chauffées, il peut en résulter des endommagements au niveau du bâtiment et de l'installation de chauffage.

- En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et qu'une protection antigel suffisante reste garantie.

Menu → **Températures désirées** → **CIRCUIT 1** et éventuellement **CIRCUIT 2**

- Les diverses températures désirées que vous pouvez paramétrer pour le circuit de chauffage sont les suivantes :

Chauffage.

La température désirée **Jour** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (fonctionnement de jour). La température désirée **Réduit** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent (fonctionnement de nuit).

Rafraîchissement

Le paramètre **Temp. désirée été** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (mode confort).

5.2.1.2 Production d'eau chaude



Danger !

Risque de brûlure dû à l'eau chaude !

Il y a risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude avec des températures supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque, même avec des températures plus faibles.

- Sélectionnez la température de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.

Menu → **Températures désirées** → **Eau chaude sanitaire**

- Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Vous pouvez régler la température désirée pour le circuit d'eau chaude sanitaire à l'aide du paramètre **Eau chaude sanitaire**.

5.2.2 Réglage du niveau de ventilation

Menu → **Niveau ventilation**

5 Fonctions de commande et d'affichage

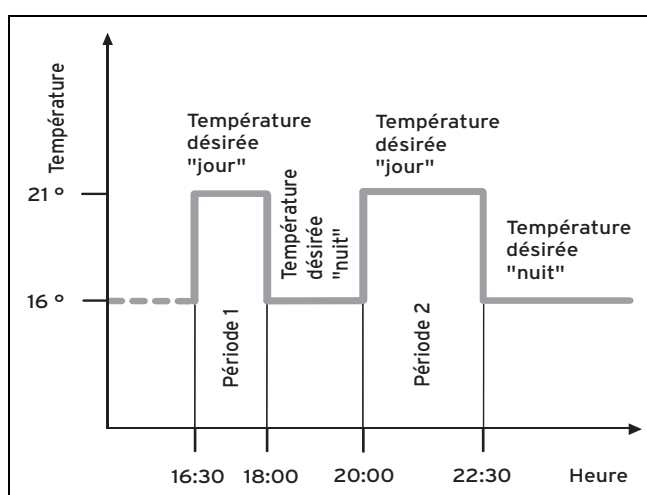
- Si l'installation de chauffage comporte une VMC, vous pouvez utiliser les fonctions et possibilités de paramétrage offertes par le régulateur pour piloter la ventilation.

Cette fonction permet de définir le niveau de renouvellement de l'air (remplacement de l'air vicié de la pièce par de l'air frais en provenance de l'extérieur).

Le niveau de ventilation **Ventil. maxi de jour** correspond au renouvellement de l'air que vous souhaitez au cours de la journée ou lorsque vous êtes chez vous (mode confort). Le niveau de ventilation **Ventil. maxi de nuit** correspond au renouvellement de l'air que vous souhaitez au cours de la nuit ou lorsque vous n'êtes pas chez vous (mode réduit). Si la VMC offre plusieurs niveaux de ventilation, consultez la notice d'emploi correspondante.

5.2.3 Réglage des programmes horaires

5.2.3.1 Représentation des plages horaires sur une journée



La fonction **Programmes horaires** permet de régler des plages horaires pour le circuit de chauffage, la production d'eau chaude et la pompe de circulation.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

En cas de raccordement d'un module mélangeur **VR 61/4**, le point **Programmes horaires** fait aussi apparaître **Circuit 2**. Le point **Circuit 2** offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le point **Circuit 1**.

Si une pompe à chaleur est raccordée et que la fonction de rafraîchissement est disponible, le point **Programmes horaires** contient aussi l'entrée **Circuit chauffage 1 : rafraîchissement** et le cas échéant **Circuit chauffage 2 : rafraîchissement**.

Si une VMC est raccordée et que la fonction de ventilation est disponible, le point **Programmes horaires** fait apparaître une entrée supplémentaire.

5.2.3.2 Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs

Vous pouvez paramétrer jusqu'à trois plages horaires pour un jour ou un bloc donné.

Les plages horaires programmées pour un jour donné sont prioritaires sur les plages horaires programmées pour un bloc de jours.

Température **de confort** désirée : 21 °C

Température **réduite** désirée : 16 °C

Période 1 : 06:00 - 08:00

Période 2 : 16:30 - 18:00

Période 3 : 20:00 - 22:30

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **de confort** désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée (mode Réduit).

5.2.3.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez p. ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc **Lundi au Vendredi**. Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.3.4 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi - Dimanche	
Période 1 :	!! : !! - !! : !!
Période 2 :	!! : !! - !! : !!
Période 3 :	!! : !! - !! : !!
<input type="button" value="Retour"/> <input type="button" value="Sélection"/>	

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire divergente pour un jour de ce bloc, les horaires divergents sont signalés par !! .

Certains jours ne concordent pas avec le programme horaire Lu-Dim sélectionné.	
<input type="button" value="Retour"/> <input type="button" value="OK"/>	

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**, un message indiquant la plage horaire divergente s'affiche à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les plages horaires.

Pour afficher et modifier les horaires signalés par !! dans le bloc concerné, appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.

5.2.3.5 Concernant le circuit de chauffage

Menu → Programmes horaires → Circuit 1 et éventuellement Circuit 2

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en **mode Automatique** (→ page 17). Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. À l'intérieur des plages horaires, le régulateur bascule en mode Confort et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la **température désirée**. En dehors des plages horaires, le régulateur bascule sur le mode paramétré par l'installateur spécialisé : Antigel, Eco. ou Temp. réduite.

Réglez les plages horaires pour le circuit de chauffage de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la **température désirée**.
- se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **réduite** désirée.



Remarque

L'installateur spécialisé peut régler un temps de préchauffage et un temps de pré coupure pour le circuit de chauffage, afin que les plages horaires correspondant à la **température désirée** en mode confort et à la **température réduite** puissent être précisément réglées aux heures auxquelles la température ambiante doit correspondre à la température désirée. Demandez à votre installateur spécialisé s'il a réglé un temps de préchauffage ou un temps de pré coupure.

5.2.3.6 Concernant le rafraîchissement

Menu → Programmes horaires → Rafraîchissement circuit 1 et éventuellement Rafraîchissement circuit 2

- Les programmes horaires sont opérationnels en mode **Rafraîchissement** et en mode spécial **Rafraîchissement manuel**. Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. Au cours des plages horaires, le circuit de chauffage amène les pièces à la **temp. désirée été**. La fonction de rafraîchissement est inactive en dehors des plages horaires.

5.2.3.7 Concernant la production d'eau chaude sanitaire

Menu → Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Préparation

- Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Les programmes horaires de production d'eau chaude sanitaire ne sont effectifs qu'en **mode Automatique**.

La température désirée pour chacune des plages horaires programmées est celle du paramètre **Eau chaude sanitaire**. Lorsqu'une plage horaire touche à sa fin, le régulateur coupe la production d'eau chaude jusqu'au début de la plage suivante.

Réglez les plages horaires de production d'eau chaude, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle le ballon d'eau chaude doit être à la température désirée pour le paramètre **Eau chaude sanitaire**.
- s'arrête 30 minutes avant l'heure à laquelle vous n'avez plus besoin d'eau chaude.

5.2.3.8 Concernant la circulation

Menu → Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Circulation

- Il faut que l'installation de chauffage comporte une pompe et des conduites de circulation pour pouvoir utiliser les fonctions et possibilités de réglage offertes par le régulateur pour la circulation.

Les programmes horaires de circulation ne sont effectifs qu'en **mode Automatique**. Les plages horaires définies déterminent les plages de fonctionnement de la circulation. Au cours des plages horaires, la circulation est activée. En dehors des plages horaires, la circulation est désactivée.

Réglez les plages horaires de circulation, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence environ 30 minutes après le début de la plage horaire de production d'eau chaude,
- se termine environ 30 minutes avant la fin de la plage horaire de production d'eau chaude.

5.2.3.9 Pour les tarifs de l'énergie

Menu → Programmes horaires → Tarifs de l'énergie

- Si l'installation de chauffage comporte une pompe à chaleur et que c'est le gestionnaire hybride orienté coûts qui a été sélectionné, vous pouvez utiliser les fonctions et possibilités de paramétrage offertes par le régulateur concernant les tarifs de l'énergie.

Les horaires correspondant aux heures creuses/heures pleines sont fonction du fournisseur.

5.2.3.10 Pour le fonctionnement à bruit réduit

Menu → Programmes horaires → Fonctionnement à bruit réduit

- Si l'installation de chauffage comporte une pompe à chaleur, vous pouvez utiliser les fonctions et possibilités de paramétrage offertes par le régulateur concernant le fonctionnement à bruit réduit.

Il est possible de diminuer le régime du ventilateur de la pompe à chaleur. La réduction du régime du ventilateur entraîne une diminution de la puissance de chauffage, tout particulièrement lorsque la température extérieure est basse. L'efficacité du circuit de pompe à chaleur est moindre.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.3.1 Concernant la ventilation

Menu → Programmes horaires → Ventilation

- Si une VMC est raccordée et que la fonction de ventilation est disponible, le point Programmes horaires fait aussi apparaître le point **Ventilation**.

Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en mode Automatique. Pour chaque plage horaire réglée, le niveau de ventilation qui s'applique est celui qui a été paramétré à l'aide de la fonction **Ventilation**. Au cours des plages horaires, le régulateur règle au maximum la VMC sur **Ventil. maxi de jour**. En dehors des plages horaires, le régulateur règle au maximum la VMC sur **Ventil. maxi de nuit**.

5.2.4 Planification des jours d'absence

Menu → Vacances → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2

- Cette fonction vous permet de régler une période, avec date de début et de fin ainsi qu'une température pour les jours où vous n'êtes pas chez vous. Vous n'avez pas besoin de modifier les plages horaires pour lesquelles vous n'avez par ex. pas programmé d'abaissement de la température désirée en journée.

La protection antigel est activée.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, celle-ci est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

En présence d'une fonction de rafraîchissement, la fonction **Rafraîchissement** est désactivée.



Remarque

Le rafraîchissement reste activé si les spécifications du pays d'installation l'exigent. Dans ce cas, l'installateur spécialisé règle l'installation de chauffage de telle sorte que la fonction **Rafraîchissement** reste en service et maintienne la température souhaitée en votre absence.

En cas de raccordement d'une VMC avec ventilation activée, la ventilation fonctionne au niveau le plus bas.

5.2.5 Présence planifiée

Menu → Présence planifiée → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2

- À l'intérieur de la période spécifiée, l'installation de chauffage fonctionne en **mode Automatique** avec les réglages pour la journée de **dimanche** qui ont été spécifiés à l'aide de la fonction **Programmes horaires**. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.6 Sélection de la langue



Remarque

L'installateur spécialisé effectue le réglage de la langue souhaitée lors de l'installation. Toutes les fonctions sont affichées dans la langue réglée.

Menu → Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.



Attention !

Du fait d'un choix de langue inapproprié, le régulateur peut éventuellement ne plus être commandé correctement.

Si vous sélectionnez une langue que vous ne comprenez pas, vous ne pouvez plus lire le texte sur l'écran du régulateur et par conséquent ne plus commander le régulateur.

- ▶ Sélectionnez une langue que vous comprenez.

Si malgré tout il devait arriver que le texte s'affiche à l'écran dans une langue incompréhensible, réglez une autre langue.

5.2.6.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.
5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.
6. Tournez le sélecteur jusqu'à ce qu'une langue que vous comprenez s'affiche.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5.2.7 Réglage de la date

Menu → Réglages → Date/Heure → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.8 Réglage de l'heure

Menu → Réglages → Date/Heure → Heure

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.9 Passage à l'heure d'été

Menu → Réglages → Date/Heure → Été / Hiver

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.
- **Auto** : le régulateur bascule automatiquement à l'heure d'été.
- **Arrêt** : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.

**Remarque**

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

Si la sonde extérieure est équipée d'un récepteur DCF77, le réglage de l'heure d'été n'a pas d'incidence.

5.2.10 Réglage du contraste de l'écran

Menu → **Réglages** → **Affichage** → **Contraste**

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.11 Réglage de l'affichage préféré

Menu → **Réglages** → **Affichage** → **Affichage préféré**

- Cette fonction permet de spécifier si vous préférez avoir des informations de chauffage, de rafraîchissement ou de ventilation dans l'affichage de base.

5.2.12 Réglage de la correction de sondes de température ambiante

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. ambiante**

- Le régulateur peut afficher la température ambiante actuelle dès lors qu'il est installé dans une pièce d'habitation.

Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. Si vous disposez d'un autre thermomètre dans la même pièce et que vous comparez les valeurs, vous pouvez constater un écart constant entre les températures indiquées.

Exemple

Un thermomètre installé dans la pièce indique en permanence une température supérieure d'un degré à la température ambiante actuelle affichée à l'écran du régulateur. La fonction **Temp. ambiante** permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de +1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température. L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation de la température ambiante.

5.2.13 Réglage de la correction de sondes de température extérieure

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. extérieure**

- Le thermomètre intégré à la sonde extérieure du régulateur sert à mesurer la température extérieure. Si vous disposez d'un autre thermomètre à l'extérieur et que vous comparez les températures entre elles, les valeurs peuvent diverger de manière constante.

Exemple

Votre station météo indique en permanence une température inférieure d'un degré à la température extérieure actuelle affichée à l'écran du régulateur.

La fonction **Temp. extérieure** permet de compenser l'écart de température au niveau de l'afficheur du régulateur. Il suffit pour cela de spécifier un coefficient de correction de -1K (1K

équivalent à 1°C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température.

L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la sonde extérieure.

5.2.14 Paramétrage de la correction de sondes pour le rafraîchissement

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Rafraîchissement**

- Si une pompe à chaleur est raccordée et que la fonction de rafraîchissement est disponible, vous pouvez utiliser la fonction **Correction de sondes rafraîchissement**.

Le rafraîchissement n'est possible que si la température extérieure est supérieure à la température ambiante désirée pour le rafraîchissement, moins la correction de sondes pour le rafraîchissement.

Exemple

Si vous souhaitez avoir une température de 24 °C dans votre logement et que vous avez réglé cette température dans le paramètre **Température désirée été** alors que la correction de sondes pour le rafraîchissement est réglée sur 5 K, la fonction de rafraîchissement ne se déclenchera qu'à partir d'une température extérieure de 19 °C.

5.2.15 Paramétrage des tarifs de l'énergie

En présence d'une pompe à chaleur raccordée et si l'installateur spécialisé a sélectionné le gestionnaire hybride à optimisation économique, le gestionnaire hybride à optimisation économique analyse la valeur/le coefficient correspondant à la chaudière supplémentaire, au tarif électricité heures pleines et au tarif électricité heures creuses pour déclencher la chaudière la plus économique et optimiser les coûts.

Pour que le calcul s'effectue correctement, il faut que tous les tarifs soient indiqués en unité monétaire par kWh.

Si les tarifs de gaz et d'électricité de votre fournisseur sont indiqués en unité monétaire par m³, demandez quel est exactement le tarif de gaz et d'électricité en unité monétaire par kWh.

Arrondissez au premier chiffre après la virgule, dans un sens ou dans l'autre.

Exemple

	Tarifs de l'énergie	Réglage/coefficient
Tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire (gaz, fioul, électricité)	11,3 unités monétaires/kWh	113
Tarif électricité heures creuses (pompe à chaleur)	14,5 unités monétaires/kWh	145
Tarif électricité heures pleines (pompe à chaleur)	18,7 unités monétaires/kWh	187

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.15.1 Tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif appareil de chauffage aux.

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler la valeur/le coefficient qui convient, vous devez vous procurer les tarifs du gaz et de l'électricité auprès de votre fournisseur.

5.2.15.2 Paramétrage du tarif électricité heures creuses

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif électricité heures creuses

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement le **Tarif électricité heures creuses**, vous devez vous renseigner du tarif auprès de votre fournisseur d'électricité.

5.2.15.3 Réglage du tarif électricité heures pleines

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif électricité heures pleines

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement le **Tarif électricité heures pleines**, vous devez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'électricité.

5.2.16 Activation de la récupération de chaleur

Menu → Réglages → Récupération chaleur

- En présence d'une VMC avec fonction de récupération de chaleur, vous pouvez utiliser la fonction **Récupération chaleur**.

La fonction **Récupération chaleur** est normalement réglée sur **Auto**. Une régulation interne contrôle alors s'il est judicieux de récupérer la chaleur ou s'il faut directement faire entrer de l'air en provenance de l'extérieur dans le logement. Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice d'emploi du système **recoVAIR.../4**.

Si vous optez pour **Activer**, la récupération de chaleur fonctionne en continu.

5.2.17 Réglage de l'humidité ambiante actuelle

Menu → Réglages → Humidité ambiante

- Si l'humidité ambiante est supérieure à la valeur paramétrée, le déshumidificateur raccordé s'enclenche. Dès que la valeur redescend sous le seuil paramétré, le déshumidificateur s'arrête.

5.2.18 Noms des circuits de chauffage

Menu → Réglages → Noms des circuits chauffage

- Vous avez la possibilité de modifier les noms par défaut des circuits de chauffage. La désignation de nom est limitée à 10 caractères.

5.2.19 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine (réinitialisation) pour les **programmes horaires** ou encore pour **tous les réglages**.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Programmes horaires

- Le point **Programmes horaires** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Les autres réglages de temps, comme **Date/Heure**, restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'écran repasse ensuite sur l'affichage de base.



Attention !

Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Tous les réglages** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Tous les réglages

- Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'assistant d'installation, qui doit uniquement être utilisé par l'installateur spécialisé, apparaît ensuite à l'écran.

5.2.20 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau de commande permet à l'installateur agréé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes

La touche de sélection droite **Modes** permet de régler directement le mode de fonctionnement.

Si une installation de chauffage est équipée de deux circuits de chauffage, le mode de fonctionnement réglé ne s'applique qu'au circuit pré-réglé par l'installateur agréé.

Si vous souhaitez régler deux circuits de chauffage ayant des modes de fonctionnement différents, vous pouvez également régler les modes au moyen de la touche de sélection gauche **Menu**. Sous **Réglages** apparaît l'élément de liste **Modes** qui présente les circuits de chauffage. Dans ce cas, vous pouvez régler le mode de fonctionnement séparément pour chaque circuit de chauffage.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.3.1 Modes de fonctionnement pour le circuit de chauffage

5.3.1.1 Mode automatique

Modes → Chauffage → Auto

Menu → Réglages → Modes → Circuit 1 et éventuellement Circuit 2 → Auto

- Le mode Automatique régule le circuit de chauffage en fonction de la température désirée, selon les plages horaires programmées.

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **de confort** désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur se conforme au paramétrage défini par l'installateur spécialisé.

Trois comportements de régulation sont possibles :

- ECO (réglage d'usine) : la fonction de chauffage est désactivée et le régulateur surveille la température extérieure. Si la température extérieure descend en-dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage une fois la temporisation de la protection antigel écoulée et régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée (mode Réduit). Même si la fonction de chauffage est activée, le brûleur ne fonctionne qu'en cas de besoin. Si la température extérieure dépasse 4 °C, le régulateur désactive la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.
- Antigel : la fonction de chauffage est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.
- Temp. réduite : la fonction de chauffage est activée et le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée (mode Réduit). Lors de l'installation du régulateur, l'installateur agréé peut définir le comportement de régulation pour les périodes en dehors des plages horaires ainsi que la courbe de chauffage.

5.3.1.2 Confort

Modes → Chauffage → Jour

Menu → Réglages → Modes → Circuit 1 et éventuellement Circuit 2 → Jour

- Le mode **Confort** régule le circuit de chauffage en fonction de la température **de confort** désirée (et paramétrée), indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.3 Réduit

Modes → Chauffage → Réduit

Menu → Réglages → Modes → Circuit 1 et éventuellement Circuit 2 → Réduit

- Le mode **Réduit** pilote le circuit de chauffage en fonction de la température **réduite** paramétrée, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.4 Été

Modes → Chauffage → Été

Menu → Réglages → Modes → Circuit 1 et éventuellement Circuit 2 → Été

- La fonction de chauffage est désactivée pour le circuit de chauffage et la fonction de protection antigel est activée.

5.3.2 Modes de ventilation

En cas de raccordement d'une VMC, il est possible de régler directement le mode par le biais de la touche de sélection droite **Modes**.

Si la VMC offre plusieurs niveaux de ventilation, consultez la notice d'emploi correspondante.

5.3.2.1 Mode automatique

Modes → Ventilation → Auto

- Le mode Automatique sert à piloter la ventilation en fonction du niveau de ventilation paramétré, selon les plages horaires définies.

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur pilote le renouvellement de l'air en fonction du niveau de ventilation réglé à l'aide du paramètre **Ventil. maxi de jour** (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur pilote le renouvellement de l'air en fonction du niveau de ventilation réglé à l'aide du paramètre **Ventil. maxi de nuit** (mode Réduit).

5.3.2.2 Confort

Modes → Ventilation → Jour

- Le mode **Confort** (ou mode de jour) permet de piloter le renouvellement de l'air en fonction du paramètre **Ventil. maxi de jour**, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.2.3 Réduit

Modes → Ventilation → Réduit

- Le mode **Réduit** régule l'échange d'air via le niveau de ventilation réglé **niv. ventil. max. Réduit** indépendamment des plages horaires.

5.3.3 Modes de production d'eau chaude

5.3.3.1 Mode automatique

Modes → Eau chaude sanitaire → Auto

- Le mode automatique régule la production d'eau chaude en fonction de la température désirée pour le paramètre **Eau chaude sanitaire** et des plages horaires programmées.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.3.3.2 Confort

Modes → Eau chaude sanitaire → Jour

- En mode Confort, la production d'eau chaude est réglée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire**, sans tenir compte des plages horaires.

5.3.3.3 Arrêt

Modes → Eau chaude sanitaire → Arrêt

- La préparation est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.

5.3.4 Modes de fonctionnement pour la circulation

Le mode de fonctionnement pour la circulation correspond toujours au mode de fonctionnement de la préparation. Vous ne pouvez pas régler de mode de fonctionnement différent.

5.3.4.1 Mode automatique

Le mode automatique régule la circulation de l'eau chaude dans les conduites d'eau chaude selon les plages horaires réglées. Pendant ces plages horaires, la circulation est activée, et en dehors des plages horaires elle est désactivée.

5.3.4.2 Confort

La circulation est activée et les plages horaires relatives à la circulation ne sont pas prises en considération.

5.3.4.3 Réduit

La circulation est désactivée et la fonction de protection antigel activée.

5.3.5 Modes de rafraîchissement

Si une pompe à chaleur est raccordée et que le rafraîchissement automatique est activé, il est possible de régler directement le mode à l'aide de la touche de sélection droite **Modes**.

5.3.5.1 Mode automatique

Modes → Rafraîchissement → Auto

- Le mode Automatique régule le circuit de chauffage en fonction de la température désirée, selon les plages horaires programmées.

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la **temp. désirée Été** désirée (Confort).

La fonction de rafraîchissement est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.5.2 Confort

Modes → Rafraîchissement → Jour

- Le mode **Confort** régule le circuit de chauffage en fonction de la **temp. désirée Été** désirée (et paramétrée), indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.5.3 Arrêt

Modes → Rafraîchissement → Arrêt

- La fonction de rafraîchissement est désactivée.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Vous pouvez activer les modes de fonctionnement spéciaux directement depuis n'importe quel mode de fonctionnement en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**.

Si une installation de chauffage est équipée de deux circuits de chauffage, le mode de fonctionnement activé ne s'applique qu'au circuit préréglé par l'installateur agréé.

Si l'installation de chauffage est équipée de deux circuits de chauffage et que les deux circuits de chauffage sont activés, vous pouvez également activer un mode de fonctionnement spécial avec la touche de sélection gauche **Menu**. Sous **Réglages** apparaît l'élément de liste **Modes** qui présente les circuits de chauffage. Dans ce cas, vous pouvez régler séparément le mode de fonctionnement spécial pour chaque circuit de chauffage.

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial signale comment accéder à ce mode de fonctionnement spécial au sein de la structure des menus.

5.4.1 Rafraîchissement manuel

Modes → Rafraîch. manuel

- Si la température extérieure est élevée, vous avez la possibilité d'activer le mode spécial **Rafraîchissement manuel**. Vous devez alors spécifier combien de jours ce mode spécial doit rester activé. Si vous activez la fonction **Rafraîchissement manuel**, vous ne pouvez pas déclencher simultanément la fonction de chauffage. La fonction **Rafraîchissement manuel** est prioritaire sur le chauffage.

Le réglage est valable tant que le mode de fonctionnement spécial est actif. Le mode spécial est désactivé une fois que les jours spécifiés sont écoulés ou si la température extérieure descend en dessous de 4 °C.

En cas de raccordement d'un module mélangeur **VR 61/4**, le point **Températures désirées** fait aussi apparaître l'entrée **Circuit 2**.

Si vous souhaitez régler séparément la température pour les deux circuits de chauffage, utilisez la fonction **Températures désirées**.

5.4.2 Présence exceptionnelle

Modes → Présence exceptionnelle

Menu → Réglages → Modes → Circuit 1 et éventuellement Circuit 2 → Présence exceptionnelle

- S'il y a une journée où vous restez chez vous dans la semaine, utilisez le mode spécial **Présence exceptionnelle**. Ce mode spécial permet d'activer, pour une journée, le **mode Automatique** avec les réglages paramé-

trés pour la journée de **dimanche** par le biais de la fonction **Programmes horaires**.

Le mode spécial est désactivé automatiquement à partir de 24h00 ou avant, si vous l'annulez. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5.4.3 Absence exceptionnelle

Modes → **Absence exceptionnelle**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **Circuit 1** et éventuellement **Circuit 2** → **Absence exceptionnelle**

- Si vous devez vous absenter une journée, vous pouvez activer le mode spécial **Absence exceptionnelle**. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée.

La production d'eau chaude et la circulation sont désactivées et la protection antigel est activée.

Le mode spécial est désactivé automatiquement à partir de 24h00 ou avant, si vous l'annulez. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau minimum.

5.4.4 Aération de la pièce

Modes → **Boost ventilation**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **Circuit 1** et éventuellement **Circuit 2** → **Boost ventilation**

- Si vous souhaitez désactiver le circuit de chauffage pendant que vous aérez les pièces d'habitation, activez le mode de fonctionnement spécial **Aération de la pièce**.

Ce mode de fonctionnement spécial désactive le circuit de chauffage pendant 30 minutes. La fonction de protection antigel est activée, la production d'eau chaude et la circulation restent en service.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement après l'écoulement des 30 minutes ou si vous annulez auparavant le mode de fonctionnement spécial. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau maximum.

5.4.5 Fête

Modes → **Fête**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **Circuit 1** et éventuellement **Circuit 2** → **Fête**

- Pour enclencher temporairement le circuit de chauffage, la production d'eau chaude, la ventilation et la circulation, vous devez activer le mode spécial **Fête**.

Ce mode spécial régule la température ambiante en fonction de la **température** désirée, selon les plages horaires paramétrées.

Le mode spécial est désactivé lorsque la plage horaire suivante est atteinte ou si vous l'annulez avant. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5.4.6 Charge forcée du ballon

Modes → **Charge forcée du ballon**

- Si vous avez désactivé la production d'eau chaude ou si vous avez besoin d'eau chaude en dehors d'une plage horaire programmée, activez le mode spécial **Charge forcée du ballon**.

Ce mode de fonctionnement spécial amène ponctuellement l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à la température d'**eau chaude sanitaire** désirée qui a été paramétrée. Il se désactive une fois la température atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5.4.7 Arrêt (hors gel)

Modes → **Arrêt (hors gel)**

- La fonction de chauffage, la production d'eau chaude et le rafraîchissement sont désactivés. La fonction de protection antigel est activée.

La circulation est désactivée.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau minimum.

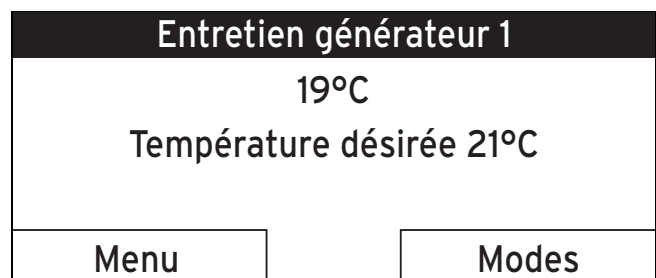
5.5 Messages

5.5.1 Message d'entretien

Si un entretien est nécessaire, le régulateur affiche un message d'entretien sur l'affichage.

Pour éviter tout dommage ou panne de l'installation de chauffage, il est impératif de tenir compte de ce message d'entretien :

- ▶ Si la notice d'emploi de l'appareil donne des consignes relatives au message d'entretien indiqué, effectuez l'entretien en suivant les instructions.
- ▶ Si la notice d'emploi de l'appareil ne donne pas de consigne relative au message d'entretien ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même l'intervention, adressez-vous à un installateur spécialisé.



Les messages d'entretien suivants peuvent apparaître :

- **Entretien générateur 1** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Entretien générateur 2** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Entretien** (de l'installation de chauffage)
- **Manque d'eau générateur 1** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Manque d'eau générateur 2** (chaudière, pompe à chaleur)
- **Manque d'eau module auxiliaire** (pompe à chaleur monobloc)

6 Maintenance et élimination des dérangements

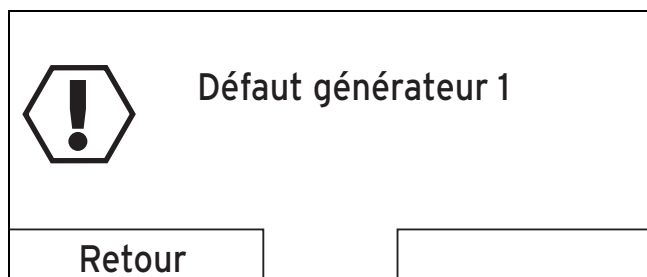
– Entretien VMC

5.5.2 Message d'erreur

Si une erreur se produit dans l'installation de chauffage, un message d'erreur apparaît pour inviter l'utilisateur à contacter un installateur spécialisé afin de réparer l'installation ou de rétablir son fonctionnement.

Si vous ne tenez pas compte du message d'erreur, il peut y avoir des dommages matériels ou même une panne de l'installation de chauffage.

- Contactez un installateur spécialisé.



Si un message d'erreur apparaît à l'écran du régulateur à la place de l'affichage de base et que vous appuyez sur la touche de fonction gauche **retour**, l'affichage de base réapparaît à l'écran.

Vous pouvez aussi consulter les messages d'erreur actuels en sélectionnant **Menu** → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Etat actuel**. Dès qu'il y a un message d'erreur concernant l'installation de chauffage, le niveau de réglage **Etat actuel** indique **Défaut**. Dans ce cas, la touche de fonction droite est associée à la mention **Afficher**.

6 Maintenance et élimination des dérangements

6.1 Nettoyage du régulateur

1. Nettoyez le boîtier du régulateur avec un chiffon humide.
2. N'utilisez pas de produits de nettoyage ou de produits abrasifs pouvant endommager les éléments de commande ou l'écran.

6.2 Identification et résolution des défauts

Défaut	Cause	Résolution du défaut
Affichage sombre	Défaut de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux.– Si le défaut n'est pas résolu, adressez-vous à un installateur spécialisé.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur		
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection		

7 Mise hors fonctionnement

7.1 Remplacement du régulateur

Pour changer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- Confiez ces interventions à un installateur spécialisé.

7.2 Recyclage et mise au rebut

Le régulateur ainsi que l'emballage de transport sont composés principalement de matériaux recyclables.

Appareil



Si le produit porte ce symbole, cela signifie qu'il ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers lorsqu'il n'est plus utilisable.

- Ce produit doit être remis à un point de collecte pour le recyclage des équipements électriques ou électroniques.

Pour de plus amples informations sur les points de collecte des équipements électriques ou électroniques, adressez-vous à votre commune ou communauté d'agglomération, aux organismes de gestion des déchets ou à l'installateur spécialisé qui s'est chargé de l'installation du produit.

Mise au rebut de l'emballage

- Confiez le recyclage de l'emballage à l'installateur spécialisé qui s'est chargé de l'installation du produit.

8 Garantie et service après vente

8.1 Garantie

Pour: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure nor-

male ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Pour: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Pour: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.

8.2 Service après-vente

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 02 334 93 52

Pour: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Schweiz, Svizzera, Suisse

Service après-vente tél.: 026 409 72-17

Service après-vente fax: 026 409 72-19

Pour: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site vaillant.fr.

9 Caractéristiques techniques

9.1 Régulateur

Désignation	Valeur
Tension de service U _{max}	24 V
Consommation électrique	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm ²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante maximale admissible	50 °C
Hauteur	115 mm
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

9.2 Résistances de sonde

Température (°C)	Résistance (Ohm)
-25	2167
-20	2067
-15	1976
-10	1862
-5	1745
0	1619
5	1494
10	1387
15	1246
20	1128
25	1020
30	920
35	831

9 Caractéristiques techniques

Température (°C)	Résistance (Ohm)
40	740

Annexe

A Modes

Mode de fonctionnement	Réglage	Réglage d'usine
Mode de fonctionnement		
Chauffage.	Auto	Auto
	jour	Inactif
	Réduit	Inactif
	Eté	Inactif
Rafrâichissement	Auto	Inactif
	jour	Inactif
	Arrêt	Arrêt
Ventilation¹⁾	Auto	Auto
	jour	Inactif
	Réduit	Inactif
Eau chaude sanitaire	Auto	Auto
	jour	Inactif
	Arrêt	Inactif
Mode de fonctionnement spécial		
Rafrâichissement manuel	Actif, Inactif	Inactif
Présence exceptionnelle	Actif, Inactif	Inactif
Absence exceptionnelle	Actif, Inactif	Inactif
1 x boost ventilation	Actif, Inactif	Inactif
Fête	Actif, Inactif	Inactif
Charge forcée du ballon	Actif, Inactif	Inactif
Arrêt (hors gel)	Actif, Inactif	Inactif
1) Apparaît uniquement en présence d'un appareil de ventilation (VMC) recoVAIR.../4 .		

B Vue d'ensemble des niveaux de commande

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Informations → Etat de l'installation →					
Installation					
État actuel	Valeur actuelle				
Pression d'eau	Valeur actuelle		bar		
Eau chaude sanitaire	Valeur actuelle			En charge, Chargée	
Temp. de départ ^{1) 6)}	Valeur actuelle		°C		
Énergie solaire cum. ^{1) 6)}	Valeur actuelle		kWh		
Reset cumul ¹⁾	Valeur actuelle			Oui, Non	Non
Énergie géoth. cumul. ⁵⁾	Valeur actuelle		kWh		
Reset énergie géoth. ⁵⁾	Valeur actuelle			Oui, Non	Non
1) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VR 68/2 . 2) Apparaît uniquement en présence d'un module de mélange VR 61/4 . 3) Apparaît uniquement en présence d'une télécommande VR 81/2 ou si le régulateur est monté hors du générateur de chaleur. 4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage. 5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée. 6) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VMS . 7) Apparaît uniquement en présence d'une pompe à chaleur hybride. 8) Apparaît uniquement en présence d'un appareil de ventilation (VMC) recoVAIR.../4 .					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Consommation électr. ⁵⁾	Valeur actuelle		kWh		
Reset conso.élec. ⁵⁾	Valeur actuelle			Oui, Non	Non
Humidité ambiante actuelle	Valeur actuelle		% rel		
Point de rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
triVAI ⁷⁾	Valeur actuelle				
CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2 ²⁾ →					
Temp. de confort. Chauffage.	Valeur actuelle		°C	0,5	20
	5	30			
Temp. désirée été ⁵⁾	Valeur actuelle		°C	0,5	26
	15	30			
Temp. désirée réduit	Valeur actuelle		°C	0,5	15
	5	30			
Temp. ambiante ³⁾	Valeur actuelle		°C		
AUTO jusqu'à	Valeur actuelle		h:min		
Absent du	Valeur actuelle		jj.mm.aa		
Absent jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa		
Présence du	Valeur actuelle		jj.mm.aa		
Présence jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa		
Ventilation ⁸⁾ →					
Sonde qualité air 1	Valeur actuelle		ppm		
Sonde qualité air 2	Valeur actuelle		ppm		
Sonde qualité air 3	Valeur actuelle		ppm		
Humidité air vicié	Valeur actuelle		% rel		
Informations → Énergie solaire cumulée ¹⁾ →					
Säulendiagramm	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Énergie géothermique cumulée ⁵⁾ →					
Säulendiagramm	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Consommation électrique ⁵⁾ →					
Säulendiagramm	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Contact →					
Entreprise Téléphone	Valeurs actuelles				
<p>1) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VR 68/2.</p> <p>2) Apparaît uniquement en présence d'un module de mélange VR 61/4.</p> <p>3) Apparaît uniquement en présence d'une télécommande VR 81/2 ou si le régulateur est monté hors du générateur de chaleur.</p> <p>4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.</p> <p>5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.</p> <p>6) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VMS.</p> <p>7) Apparaît uniquement en présence d'une pompe à chaleur hybride.</p> <p>8) Apparaît uniquement en présence d'un appareil de ventilation (VMC) recoVAIR.../4.</p>					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Informations → Numéro de série					
Référence de l'appareil	Valeur permanente				
Températures désirées → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2²⁾ →					
jour	5	30	°C	0,5	20
Confort été ⁵⁾	15	30	°C	0,5	26
Réduit	5	30	°C	0,5	15
Températures désirées → Eau chaude sanitaire →					
Eau chaude sanitaire	35	70	°C	1	60
Niveau ventilation⁸⁾ →					
Ventilation maxi de jour	1	10		1	7
Ventilation maxi de nuit	1	10		1	3
Programmes horaires → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2²⁾ →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → CIRCUIT 1 : rafraîchissement et éventuellement CIRCUIT 2 : rafraîchissement^{2) 5)} →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu - Di : 00:00-24:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Préparation →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → Circulation →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
<p>1) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VR 68/2.</p> <p>2) Apparaît uniquement en présence d'un module de mélange VR 61/4.</p> <p>3) Apparaît uniquement en présence d'une télécommande VR 81/2 ou si le régulateur est monté hors du générateur de chaleur.</p> <p>4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.</p> <p>5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.</p> <p>6) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VMS.</p> <p>7) Apparaît uniquement en présence d'une pompe à chaleur hybride.</p> <p>8) Apparaît uniquement en présence d'un appareil de ventilation (VMC) recoVAIR.../4.</p>					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Programmes horaires → Heures pleines⁵⁾ →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu - Di :11:00- 13:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Programmes horaires → Fonctionnement à bruit réduit⁵⁾ →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Programmes horaires → Ventilation⁸⁾ →					
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	
Vacances → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2²⁾ →					
Début	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10
Fin	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10
Température	Antigel ou 5	30	°C	0,5	10
Présence planifiée → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2²⁾ →					
Début	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10
Fin	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10
Réglages → Langue →					
				Langue sélectionnable	Deutsch
Réglages → Date / Heure →					
Date	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10
Heure	00:00	24:00	h:min	10 min	00:00
Été/Hiver				Arrêt, Auto	Arrêt
Réglages → Affichage →					
Contraste écran	01	15		1	9
<p>1) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VR 68/2.</p> <p>2) Apparaît uniquement en présence d'un module de mélange VR 61/4.</p> <p>3) Apparaît uniquement en présence d'une télécommande VR 81/2 ou si le régulateur est monté hors du générateur de chaleur.</p> <p>4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.</p> <p>5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.</p> <p>6) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VMS.</p> <p>7) Apparaît uniquement en présence d'une pompe à chaleur hybride.</p> <p>8) Apparaît uniquement en présence d'un appareil de ventilation (VMC) recoVAIR.../4.</p>					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Affichage préféré				Chauffage, rafraîchissement, ventilation	Chauffage.
Réglages → Offset →					
Température ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Température extérieure	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Rafraîchissement ⁵⁾	-5,0	20,0	°C	1	15
Réglages → Tarifs de l'énergie⁵⁾ →					
Tarif appareil de chauffage aux. ⁵⁾	0	999		1	12
Heures creuses élec. ⁵⁾	0	999		1	16
Heures pleines élec. ⁵⁾	0	999		1	20
Réglages → Ventilation⁸⁾ →					
Récupération de chaleur				Auto, Activer	Auto
Réglages → Humidité ambiante →					
Humidité ambiante maxi	30	70	% rel	1	40
Réglages → Modes²⁾ → CIRCUIT 1 et éventuellement CIRCUIT 2²⁾ →					
Chauffage.				Auto, Jour, Réduit, Eté	Auto
Rafraîchissement				Arrêt, Auto, Jour	Arrêt
Ventilation ⁸⁾				Auto, Confort, Réduit	Auto
Eau chaude sanitaire				Auto, Confort, Arrêt	Auto
Présence exceptionnelle				Actif, Inactif	Inactif
Absence exceptionnelle				Actif, Inactif	Inactif
Aération de la pièce				Actif, Inactif	Inactif
Fête				Actif, Inactif	Inactif
Réglages → Noms des circuits chauffage →					
CIRCUIT 1	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espaces	CIRCUIT 1
CIRCUIT 2 ²⁾	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espaces	CIRCUIT 2
Réglages → Réglages d'usine (réinitialisation) →					
Programmes horaires				Oui, Non	Non
Tous les réglages				Oui, Non	Non
Accès technicien →					
Saisie du code d'accès	000	999		1	000
<p>1) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VR 68/2.</p> <p>2) Apparaît uniquement en présence d'un module de mélange VR 61/4.</p> <p>3) Apparaît uniquement en présence d'une télécommande VR 81/2 ou si le régulateur est monté hors du générateur de chaleur.</p> <p>4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.</p> <p>5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.</p> <p>6) Apparaît uniquement en présence d'une station solaire VMS.</p> <p>7) Apparaît uniquement en présence d'une pompe à chaleur hybride.</p> <p>8) Apparaît uniquement en présence d'un appareil de ventilation (VMC) recoVAIR.../4.</p>					

Index

A	
Absence exceptionnelle	19
Accès technicien	16
Activation de la récupération de chaleur	16
Aération de la pièce.....	19
Affichage de base.....	7
Affichage, coordonnées (contact) de l'installateur spécialisé	11
Affichage, statistiques solaires	11
Arrêt.....	18-19
B	
Brûlure, eau potable	3
C	
Charge forcée du ballon	19
Chauffage.....	5
Circuit de chauffage	11
Circulation	6
Concept de commande	8
Confort.....	17-18
Consommation électrique.....	10
Contact	11
Coordonnées (contact), installateur spécialisé	11
D	
Documents	5
Dysfonctionnements, régulateur.....	20
E	
Eau potable contaminée.....	3
Eau potable, brûlure	3
Eau potable, légionelles	3
Energie géothermique accumulée.....	10
Etat de l'installation.....	10
Exemple de manipulation, réglage de la date	8
É	
Éviter les dommages sous l'effet du gel.....	3-4
F	
Fête	19
Fonction de protection antigel	6
Fonction de protection contre le gel	6
Fonction de régulation.....	5
Fonction de touche programmable.....	7
G	
Gestionnaire hybride	6
H	
Humidité ambiante actuelle	10
Humidité de l'air.....	10
I	
Installateur spécialisé, coordonnées (contact)	11
Installation, installateur spécialisé	3
L	
Légionelles, eau potable	3
M	
Marquage CE	4
Message d'erreur	20
Message d'entretien	19
Messages d'état	10
Mode	7, 16, 23
Chauffage, mode Automatique.....	17
Chauffage, mode Confort	17
Chauffage, mode Été.....	17
Chauffage, mode Réduit.....	17
Circulation, mode Automatique	18
Circulation, mode Confort.....	18
Circulation, mode Réduit	18
Production d'eau chaude sanitaire, arrêt.....	18
Production d'eau chaude sanitaire, mode Automatique	17
Production d'eau chaude sanitaire, mode Confort	18
Rafraîchissement, arrêt	18
Rafraîchissement, mode Automatique	18
Rafraîchissement, mode Confort	18
Ventilation, mode Automatique.....	17
Ventilation, mode Confort	17
Ventilation, mode Réduit	17
Mode automatique.....	17-18
Mode de fonctionnement spécial.....	18
Absence exceptionnelle.....	19
Aération de la pièce	19
Arrêt	19
Charge forcée du ballon	19
Fête.....	19
Présence exceptionnelle	18
Rafraîchissement manuel.....	18
Mode Été	17
Mode Réduit	17-18
Module de mélange, deuxième circuit de chauffage	6
N	
Nettoyage du régulateur.....	20
Niveau d'accès, installateur spécialisé.....	6
Niveau d'accès, utilisateur.....	6
Niveau de commande, installateur spécialisé	6
Niveau de commande, utilisateur	6
Niveau de réglage	7
Niveau de sélection	7
Niveau de ventilation	11
Nomenclature	5
Noms des circuits chauffage	16
Numéro de série.....	5
P	
Plage horaire, plages divergentes dans un bloc	12
Point de rosée	10
Préparation.....	6, 11
Présence exceptionnelle	18
Prévention des dysfonctionnements	3
Programme horaire	
Circuit de chauffage.....	13
Circulation.....	13
Eau chaude sanitaire	13
Fonctionnement à bruit réduit.....	13
Rafraîchissement.....	13
Réglage	12
Réglage rapide	12
Tarifs de l'énergie	13
Ventilation	14
R	
Rafraîchissement	5
Rafraîchissement manuel.....	18
Rafraîchissement, réglage de la correction de sondes	15
Référence d'article	5
Réglage de l'affichage préféré	15
Réglage de l'écran	15
Réglage de l'heure	14
Réglage de l'heure d'été	14

Réglage de l'heure d'hiver.....	14
Réglage de l'humidité ambiante	16
Réglage de l'humidité atmosphérique.....	16
Réglage de l'humidité de l'air	16
Réglage de l'humidité de l'air ambiant	16
Réglage de la correction de sondes de température ambiante.....	15
Réglage de la correction de sondes de température extérieure	15
Réglage de la correction de sondes pour le rafraîchisse- ment	15
Réglage de la date	14
Réglage de la date, exemple de manipulation	8
Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs	12
Réglage des tarifs de l'énergie.....	15
Réglage désiré	7
Réglage du contraste de l'écran.....	15
Réglage du niveau de ventilation	11
Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire	16
Réglage du tarif électricité heures creuses	16
Réglage du tarif électricité heures pleines	16
Régulateur, dysfonctionnements.....	20
Réinitialisation de l'énergie géothermique cumulée	10
Réinitialisation de la consommation électrique	10
Résistances de sonde	21
Restauration de la langue	14
S	
Sélection de la langue	14
Spécification des jours de présence (présence planifiée) ...	14
Statistiques électriques	11
Statistiques environnementales	11
Symboles.....	7
T	
Température ambiante, réglage de la correction de sondes	15
Température désirée	
Circuit de chauffage.....	11
modification permanente	8
modification pour un jour sonné	8
Préparation	11
Réglage	11
Température extérieure, réglage de la correction de sondes	15
triVAI.....	10
U	
Utilisation conforme	4
V	
Vacances.....	14
Validité, notice	5
Ventilation.....	6
Visualisation de l'énergie géothermique cumulée	10
Visualisation de l'état de l'installation	10
Visualisation de l'humidité ambiante	10
Visualisation de l'humidité de l'air	10
Visualisation de la consommation électrique	10
Visualisation de la référence d'article.....	5, 11
Visualisation des messages d'état	10
Visualisation des statistiques électriques	11
Visualisation des statistiques environnementales.....	11
Visualisation des statistiques solaires.....	11
Visualisation du numéro de série	5, 11
Visualisation du point de rosée	10
Visualisation du triVAI	10



0020116708_04 ■ 14.10.2013

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32

Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 02 334 93 00 ■ Fax 02 334 93 19

Kundendienst 02 334 93 52 ■ Service après-vente 02 334 93 52

Klantendienst 02 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 409 72-10 ■ Fax 026 409 72-14

Service après-vente tél. 026 409 72-17 ■ Service après-vente fax 026 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch